



DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU au CDEN du 30/11/2017.

Monsieur le Préfet,

La plupart des mesures prises par le gouvernement en cette rentrée mettent à mal les solidarités collectives en faisant la part belle au monde de la finance, tout en affaiblissant le rôle de correction des inégalités sociales joué par les services publics. La FSU dénonce fermement la circulaire « programme action publique » signée par M. Édouard Philippe. Selon cette circulaire, « les missions de l'ensemble des acteurs publics » seront revues « profondément et durablement » pour répondre aux « objectifs ambitieux fixés en matière de réduction de la dépense publique. ». Dans ce but, le comité d'action publique pourra proposer des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. Il s'agit en fait de rendre possible la suppression de 120 000 emplois et de déléguer ou d'abandonner une partie des missions actuellement du ressort de l'action publique.

Le respect des organisations syndicales, chacune représentant les salariés selon leurs sensibilités et leurs choix, est essentiel. Il s'agit d'un principe démocratique fondamental. La FSU dénonce la manœuvre politique du Ministre Blanquer portant plainte à l'encontre de Sud Education 93.

La FSU tient particulièrement à attirer l'attention par cette présente déclaration sur la situation profondément honteuse provoquée par l'expulsion juste avant la trêve hivernale de familles de migrants hébergées par l'État sur la ville de Caen. Ces familles ont des enfants scolarisés. Pour le moins, les choses ne sont pas simples à vivre pour les collègues, les camarades de classe et les autres parents dans les écoles de ces élèves. Nous nous faisons le relai du sentiment de colère et d'injustice des personnels et des parents d'élèves face à une décision si éloignée de toute considération humanitaire.

Pour l'école, ce début d'année ne se présente pas non plus sous les meilleurs auspices : devenir des personnes en contrats aidés et leurs missions laissées vacantes, discours rétrograde du Ministre sur l'éducation, (comme par exemple sur la lecture), décisions précipitées qui s'appliquent à moyens constants, par redéploiement, accentuant les inégalités sur le territoire etc.

La FSU ne peut se satisfaire des annonces d'assouplissement de la réforme du collège faites par le ministre, qui ne remet pas en cause la logique d'éclatement du service public d'éducation et d'autonomie renforcée des établissements pour le plus grand profit de l'enseignement confessionnel.

La FSU conteste le plan d'accès des bacheliers-e à l'enseignement supérieur. Le gouvernement instrumentalise l'épisode du tirage au sort pour mettre en place un système remettant en cause le principe du baccalauréat comme premier grade universitaire, créant une sélection plus ou moins opaque à l'entrée de l'université. Pour la FSU, la solution est de mener des politiques à la hauteur des besoins avec des moyens permettant de prendre en charge l'augmentation du nombre

d'étudiants (+ de 40000 / an). La FSU demande la suppression de ce projet et la mise en œuvre d'une politique éducative digne de ce nom avec pour objectif la réussite de tous les jeunes.

Force est de constater, qu'une fois de plus, les prévisions d'effectifs de la part de la direction des services académiques du Calvados se sont révélées erronées avec davantage d'élèves accueillis que les chiffres annoncés, surchargeant donc les classes. De plus, il est intéressant de noter que, dans le même temps les effectifs de l'enseignement confessionnel sont en augmentation de 130 élèves, augmentation qui n'est pas sans lien avec la politique de M. Léonce Dupont, qui, en fermant des établissements publics a favorisé le départ des élèves vers l'enseignement privé, citons par exemple les élèves de Louvigny, suite à la fermeture du collège Lemière ou les élèves du collège public de Cabourg qui ont investi massivement le nouveau collège privé de la même commune.

Pour la rentrée 2018, c'est la fermeture des deux établissements publics qui est brutalement annoncée :

- Concernant le collège Hémingway de Port en Bessin, l'argumentaire consistant à dire qu'il est le plus petit du département fait sourire, car, une fois supprimé, il y aura obligatoirement un dernier plus petit qu'il faudra certainement fermer ; pourquoi pas celui d'Isigny ? Et ainsi de suite...
- Concernant celui de Colombelles, en dehors du fait que l'augmentation de population justifierait son maintien et surtout sa rénovation (qui semble être la seule raison de sa suppression), le constat s'impose : la direction des services académiques continuera elle aussi à bloquer la mobilité des personnels et à faire de substantielles économies en sortant des dispositifs d'éducation prioritaires le collège. Avec la sortie de ce dispositif REP du collège de Giberville il y a 3 ans, ce sont deux établissements situés à l'est de Caen où les moyens REP sont (ou seraient) donc supprimés, alors que nous sommes dans des secteurs à populations globalement défavorisées.

Lors de cette rentrée beaucoup de fermetures ont été prononcées dans des écoles où ce n'était ni anticipé, ni logique. Cela a entraîné une forte mobilisation de parents, d'élus et provoqué beaucoup de souffrances sur le terrain. Le travail de préparation des enseignants et leur investissement s'est retrouvé anéanti par une décision brutale, incomprise et excessivement mal gérée d'un point de vue humain.

La future carte scolaire s'annonce tendue. Des fusions, des fermetures, des regroupements se préparent. La logique de restructuration, basée essentiellement sur des considérations financières, occulte totalement la qualité des infrastructures existantes, la spécificité de la ruralité, l'offre de service public de proximité.

La FSU, vous rappelle que les services publics sont un facteur de lutte contre les inégalités sociales et économiques et qu'il faut les développer, contrairement aux constats qui sont faits, tant au niveau national que départemental. Les services publics sont une richesse pour notre pays. Ses agents doivent bénéficier de réelles revalorisations aussi bien dans la façon dont ils sont considérés humainement et financièrement.